

Étude de cas #5

Le Canada devrait favoriser la privatisation des soins de santé dans ses provinces et territoires.

Cet exercice a été mis à jour le 01/05/2025.

Contexte

Au Canada, la responsabilité des services de santé est partagée entre les provinces et territoires et le gouvernement fédéral, ce qui explique l'existence de 13 régimes d'assurance maladie distincts.

Au cours des dernières années, les systèmes de santé partout au pays ont connu une augmentation marquée du temps d'attente pour accéder aux services médicaux, tant aux urgences que pour des procédures médicales nécessaires. Cette fâcheuse situation a parfois eu des conséquences tragiques. En novembre 2023, par exemple, [un patient est décédé aux urgences de Winnipeg après avoir attendu un lit pendant plus de 33 heures](#). À peine un mois plus tard, au Québec, deux patients sont décédés alors qu'ils attendaient dans une salle d'urgence qui fonctionnait au double de sa capacité depuis des semaines. En 2025, la situation reste critique : plusieurs décès évitables ont encore été recensés dans les services d'urgence, notamment à [Winnipeg](#) et à [Montréal](#). Cette crise persistante a entraîné une forte pression sur le personnel médical, l'obligeant à travailler de plus longues heures. En conséquence, l'épuisement professionnel s'est accentué chez les employés et certains ont même choisi de quitter la profession.

Bien que la grande majorité des médecins au Canada travaillent dans le réseau public, ils ont, sauf en Ontario, la possibilité d'exercer au privé. En quittant le réseau public, les médecins peuvent facturer directement à leurs patients l'intégralité de leurs services. Toutefois, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont adopté des lois pour encadrer et limiter la pratique privée. C'est au Québec qu'on compte le plus grand nombre de médecins en cliniques privées.

Certains voient le développement du privé comme une solution pour réduire les délais d'attente et retenir le personnel, tandis que d'autres craignent qu'il ne fragilise le système public et coûte plus cher aux contribuables.

Pour en savoir plus

- [Association Médicale Canadienne | Comprendre les soins de santé privés et publics au Canada](#)
- [Coalition canadienne de la santé | Patient décédé après 16 heures aux urgences](#)

Le savais-tu?

En 1947, après avoir bénéficié de soins médicaux gratuits qui lui ont sauvé la vie durant son enfance, Tommy Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, met sur pied le premier programme d'assurance hospitalisation financé par le gouvernement en Amérique du Nord. Quelques années plus tard, inspiré par cet exemple, le gouvernement fédéral lance à son tour un plan national pour financer les soins médicaux des Canadiens et des Canadiennes. Ce plan est mis en œuvre en partenariat avec les provinces et territoires, qui sont responsables de la gestion, de l'organisation et de la prestation des services de santé auprès de leur population. Depuis, le Canada garantit à tous ses citoyens et citoyennes un accès gratuit aux soins hospitaliers et médicaux nécessaires.